



Déplacer le compteur d'eau

Par **yann**, le **25/09/2012** à **14:16**

Bonjour,

J'ai acheté une maison récemment et je souhaite y faire de gros travaux.

Le compteur d'eau est à l'intérieur de la maison et gêne les travaux de construction.

J'ai alors demandé aux services des eaux les démarches à effectuer afin de le déplacer pour le mettre sur la voie publique.

Ils m'informent que les frais seront à ma charge.

Est ce normal ?

Merci de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **25/09/2012** à **14:31**

Bonjour, tout à fait, cordialement